

## Accompagnant éducatif et social

Cadre d'emplois des auxiliaires de soins territoriaux

**Organisme émetteur :** Ville de Versailles

### Direction concernée

Direction de la Petite Enfance

### Domaine d'activité

Médical et paramédical

### Catégorie du poste

Catégorie C

### Poste ouvert aux

Titulaires  
Contractuels

### Type de poste

Poste à temps complet

## Vos missions

### Missions principales

L'accompagnant éducatif et social exerce au sein d'une équipe mobile pluridisciplinaire (Pédiatre, Psychologues, Aide Médico-Psychologique, Psychomotricien) qui accompagne des enfants de 0 à 6 ans en situation de handicap, au titre de l'inclusion dans les Établissements d'Accueil du jeune enfant (crèches et multi-accueils) de la Ville de Versailles. Il est présent à chacune des réunions hebdomadaires à la Direction de la Petite Enfance.

L'accompagnant éducatif et social intervient principalement auprès des enfants à besoins spécifiques présentant des troubles neuro développementaux en collaboration directe sur le terrain avec le Moniteur Éducateur.

### Missions principales :

- Participer à l'élaboration du Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI) en collaboration et supervision de l'équipe pluridisciplinaire qui répondra aux besoins spécifiques de chaque enfant que vous accompagnerez.
- Veiller à la mise en place sur le terrain du PAI et participer à son évaluation et réactualisation avec le/la Moniteur(trice) Educateur(trice) et la psychologue.
- Mettre en place des activités éducatives individuelles et en groupe préconisées dans le PAI.
- Proposer pour chaque enfant des aménagements de l'espace favorisant la ritualisation.
- Soutenir et guider l'enfant durant les moments clés de la journée (Repas, Endormissement, Change).
- Soutenir le développement du langage et de la communication en utilisant la communication gestuelle.
- Cultiver l'empathie et la tolérance entre les enfants typiques et enfants à particularités.
- Transmettre en réunion hebdomadaire les observations relevées sur le terrain

### Missions ponctuelles

#### Missions auprès des équipes :

- Soutenir les équipes qui accueillent des enfants en situation de handicap
- Aider les équipes à identifier et expliquer avec l'appui du Moniteur Educateur et de la psychologue les spécificités et besoins de l'enfant
- Accompagner dans la mise en place du PAI et soutenir la réactualisation

#### Missions auprès des parents :

- Assurer avec bienveillance les transmissions orales lors de temps informels aux parents
- Développer un lien de confiance en vue d'une alliance
- Faire le lien entre les familles et l'équipe pluridisciplinaire

#### Missions auprès des partenaires :

- L'accompagnant éducatif et social, avec l'équipe pluridisciplinaire, est en lien direct avec les partenaires de Versailles et participe à différentes synthèses autour des enfants qu'il accompagne : Centre Médico Psychologique (CMP), Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), PMI, Dispositif Intervention Précoce pour Enfants Autistes (DIPEA), PEDIATED (Centre de diagnostic hôpital Mignot), Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

#### Appartenance à un ou des groupes de travail :

- Réunion de synthèse
- Réunions d'équipe

# Votre profil

## Formation

- Diplôme d'Etat d'Accompagnant éducatif et social ou d'Aide médico-psychologique

## Expérience

- Expérience dans le domaine de la petite enfance

## Savoir-faire

- Capacité à communiquer
- Capacité à travailler au sein des structures et au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Capacité rédactionnelle et de synthèse

## Savoir-être

- Bienveillance et empathie
- Capacité d'adaptation et de créativité
- Capacité d'écoute et d'analyse
- Respect du secret professionnel
- Capacité à remettre en question ses pratiques

## Conditions d'emploi

### Permis B et habilitations

- Permis de conduire de préférence

### Cycle de travail

- 35h/semaine annualisées

### Avantages

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)